

**MOUVEMENT D' ACTIONS PATRIOTIQUES (MAP)-BURUNDI BUHIRE**  
**"MOVEMENT OF PATRIOTIC ACTIONS"**

[www.map-burundi.org](http://www.map-burundi.org)  
[presidence@map-burundi.org](mailto:presidence@map-burundi.org)  
[secretary@map-burundi.org](mailto:secretary@map-burundi.org)  
Facebook: @map-burundi.org  
Twitter: @burundiMap



**Bureau de Coordination :**  
Tel. +44 77 80 04 82 06  
Tel. +27 72 279 0106  
Tel. +32 494 42 65 18  
Tel. +01 514 210 4147

**Bureau de Coordination / Coordination Office**

---

Manchester, 29/08/2019

À Monsieur Filippo GRANDI,  
Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,  
Case Postale 2500  
CH-1211 Genève 2 Dépôt  
Suisse.

**Objet : Dénonciation d'un Accord pour le rapatriement forcé des réfugiés Burundais en Tanzanie**

Monsieur Le Haut Commissaire,

Le Mouvement d'Actions Patriotiques, MAP-BURUNDI BUHIRE, un mouvement citoyen et politique burundais, a l'honneur de s'adresser auprès de Vous, en votre qualité de Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, pour dénoncer un Accord de rapatriement des réfugiés Burundais en Tanzanie et par la présente, solliciter votre implication concrète pour le respect des droits et libertés des réfugiés Burundais.

Cet Accord bilatéral de rapatriement forcé des réfugiés Burundais présents sur le territoire Tanzanien depuis 2015 a été conclu entre la République Unie de Tanzanie et la République du Burundi respectivement représentés par M. Kangi LUGOLA, le Ministre Tanzanien de l'Intérieur

et Monsieur Pascal BARANDAGIYE, son homologue Burundais lors de la visite de ce dernier dans les camps tanzaniens de Nduta et Mtendeli en date du 23 Août 2019.

Ledit Accord prévoit, en violation de toutes les Conventions internationales en matière de protection des réfugiés, celle de Genève de 1951, en particulier, le rapatriement par force dès le 1<sup>er</sup> Octobre 2019, de 2000 réfugiés Burundais par semaine.

Nous rappelons que le Gouvernement du Burundi, pour des raisons purement politiques de sauver sa face ternie entre autres par la présence d'un demi-million de Burundais réfugiés dans les pays limitrophes depuis la crise politique de 2015 dont il est responsable, ne cesse de faire pression par tous les moyens pour que ces réfugiés rentrent de gré ou de force. Le Gouvernement Tanzanien ne cache plus désormais sa complicité avec le Gouvernement Burundais.

Le Mouvement MAP-BURUNDI BUHIRE, dans sa *Déclaration* du 30 avril 2019 avait dénoncé le mauvais traitement infligé aux réfugiés Burundais dans les camps de Nduta, Nyarugusu et Mtendeli par des « *des groupes de malfaiteurs venus du Burundi, aussi bien des Imbonerakure, jeunes miliciens du parti CNDD-FDD au pouvoir que d'autres appelés "Abisezerano", jeunes du Parti FNL de la mouvance du parti au pouvoir de Bujumbura* », ainsi que « *l'attitude des autorités tanzaniennes et de la Communauté de l'Afrique de l'Est qui dénote d'une complicité inacceptable avec le pouvoir de Bujumbura dans les violations des droits de l'homme au Burundi et dans les pays limitrophes.* ».

Pourtant, les réfugiés déclarent, haut et fort, qu'ils ne sont pas prêts à rentrer tant que leur sécurité ne sera pas rassurée au Burundi. Leur peur est fondée. En effet, contrairement à ce qu'affirme le Gouvernement Burundais, les rapports des organisations tant nationales qu'internationales ainsi que les témoignages provenant des Burundais qui fuient de nouveau le pays après avoir tenté de rentrer volontairement témoignent des situations où les droits civils et politiques sont quotidiennement bafoués, des traitements inhumains, les viols, les tortures, les spoliations illégales, les assassinats et les disparitions forcées se comptent par dizaines par semaine.

De surcroît, des citoyens burundais continuent de fuir le pays. Dans les deux dernières semaines, les camps de transit de Sange et Kavimvira en République Démocratique du Congo accueillent en moyenne plus de vingt (20) familles burundaises par jour. Les mêmes mouvements d'exil des Burundais sont signalés en Tanzanie, au Rwanda, en Ouganda et ailleurs dans la région. La

vitesse avec laquelle le Gouvernement Burundais veut rapatrier les réfugiés est d'autant plus douteuse que paradoxale. Comment, en effet, peut-il se précipiter à rapatrier les réfugiés alors que d'autres Burundais fuient une insécurité permanente ?

Plusieurs indicateurs démontrent déjà que les élections politiques de 2020 en cours de préparation n'augurent rien de bon pour les Burundais. Pour le système politique au Burundi, appartenir à un parti politique de l'opposition ou avoir des idées contraires à celles du parti CNDD-FDD est un crime de lèse-majesté. Quotidiennement, des personnes innocentes sont atrocement tuées par la milice Imbonerakure, les agents du Service National de Renseignement, les policiers sans s'inquiéter des poursuites judiciaires.

À cause de ce climat de tensions électorales, MAP-BURUNDI BUHIRE craint plutôt qu'une nouvelle vague de migration des Burundais va bientôt accroître considérablement le nombre des réfugiés dans la sous région. D'ores et déjà, il est fortement souhaité que le HCR s'y prépare très sérieusement.

Pour toutes ces raisons, nous exprimons notre gratitude au HCR pour sa position claire dans la *Déclaration* du 24/08/2019 présentée par M. Volk Türk, l'Assistant du Haut Commissaire pour la protection de réfugiés qui rappelait que le retour des réfugiés dans leur pays d'origine doit être volontaire et chaque décision de rentrer doit rester individuelle et pas collective.

Espérant une suite favorable à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, l'expression de notre considération très distinguée.

Pour le Bureau de Coordination de MAP-BURUNDI BUHIRE



M. Emery Pacifique IGIRANEZA, Président